

NOTE D'HONORAIRES N°1 25/04. 036

Pézenas, le 11 Avril 2025

FACTURE N° 25/04. 036

florian.blondel@hectare.fr

Destinataire :

SAS HECTARE
3 AVENUE DE LA COUPE
11000 NARBONNE

Objet : REDACTION ET DESSIN D'UN PA NEUF + DÉPÔT DE PA

Montant total des honoraires :

4 000 € HT .
~~7 000 € HT~~

	Montant HT	TVA 20,00%	Montant TTC
• Acompte et ouverture de dossier	2000,00 €	400,00 €	2400,00 €
Total des honoraires	2000,00 €	400,00 €	2400,00 €
Honoraires déjà perçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Honoraires restant dus	2000,00 €	400,00 €	2400,00 €

La présente note d'honoraires est arrêtée à la somme de : DEUX MILLE QUATRE CENT EUROS
TOUTES TAXES COMPRISES

REGLEMENT PAR VIREMENT A RECEPTION :

CE LANGUEDOC

IBAN : FR76 1348 5008 0008

BIC : CEPARPP348

Tout retard de règlement donnera lieu, de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

N° TVA Intracommunautaire : FR 8432848916600079

CARRÉ D'ARCHITECTURE



25 Avenue de Verdun - 34120 Pézenas
contact@carredarchitecture.fr - 04 67 88 19 15
www.carredarchitecture.fr

SARL CONSTANT FAROUS ARCHITECTURE
Siret : 328 489 166 079 - code AAF : 7111Z
Ordre des Architectes : S02984 - Régional : 99